

LA TYPOLOGIE DES CONSTRUCTIONS

I- Généralité :

On distingue différents types de construction :

1- Construction en briques creuses :

Elle sera montée à bain soufflant de mortier, à panneresses et boutisses, par assises réglées horizontalement à joints croisés, le recouvrement sur l'assise inférieure étant de **0,05 m** au moins. Les joints auront de **0,005** à **0,002 m**.

Les briques cassées, fendues ou déchaussées ne seront pas utilisées et seront éventuellement remplacées par un mortier frais. Lorsqu'il sera nécessaire de tailler les briques, cette opération s'effectuera par sciage.

Les angles et les extrémités des **trumeaux** seront exécutés en blocs spéciaux à **alvéoles** verticales ; ils auront un encastrement de **mur** vertical à mur vertical de **0,10 m** au moins.

Les trumeaux porteurs auront **0,80 m** au moins de large ; les planchers reposeront sur les **2/3** au moins de l'épaisseur de la brique.

Dans la mesure du possible il ne sera pas exécuté de **saignée**, au cas où leur exécution s'avèrerait nécessaire, elle s'effectuera par des moyens mécaniques.

2- Construction en briques creuses à larmier :

Dans ce cas, il y aura lieu de veiller à ce que les joints horizontaux aient une épaisseur suffisante sans excès, les lamiers s'encastrent parfaitement et présentant une horizontalité parfaite.

3- Construction en briques creuses à crochets :

Dans ce cas de figure, les crochets des briques décaleront les éléments de la face interne par rapport à ceux de la face externe, les joints verticaux étant en **chicane**. Le joint pourra être supprimé et dans ce cas le joint horizontal sera rompu.

4- Construction en briques pleines ou perforées

destinées à être enduite :

Les assises seront grossièrement horizontales, les joints auront une épaisseur de **0,01 à 0,002 m**.

5- Construction en briques pleines ou perforées

destinées à rester apparente :

Toutefois les assises seront parfaitement horizontales, les joints horizontaux seront accusés et auront de **0,01 à 0,02 m** d'épaisseur, les joints verticaux auront **3 mm** au moins et devront être parfaitement verticaux d'une assise à l'autre.

Dans le cas de briques perforées il y aura lieu d'éviter les joints en creux ou tout au moins de veiller à ce que le creux se trouve en deçà du **premier** trou vertical.

La pose **rustique** s'effectuera à joints larges, à bain de mortier, sans recherche absolue d'assises horizontales.

6- Construction en briques silico-calcaires :

Elle sera exécutée avec des briques creuses perforées ou pleines, exactement comme précédemment.

7- Construction en briques pour voûte :

Elle sera exécutée en briques pleines ou perforées, par rouleaux successifs, sans liaison entre eux, en décalant les lits d'un rouleau à l'autre. Le **premier** rouleau sera exécuté jusqu'aux **reins**, les autres pouvant s'arrêter sur des assises horizontales montées au-dessus de ceux-ci.

8- Construction en briques réfractaires :

Elle sera exécutée comme pour les briques pleines ou perforées destinée à être transparente. Les joints auront une épaisseur de 0,005 à 0,01 m. La pose s'effectuera soit au plâtre, soit avec des ciments spéciaux.

9- Construction en briques Durchistes :

Elle sera exécutée comme dans le cas précédent. Lorsqu'elle sera destinée à rester apparente, les briques auront des **arêtes** vives et bien dressées et les joints auront de 0,01 à 0,02 m d'épaisseur.